

REVUE DU PORTEFEUILLE 2017

Résumé analytique

PARTENARIAT MONDIAL *pour* L'ÉDUCATION

Cette page est laissée vierge intentionnellement

RESUME ANALYTIQUE[1]

OBSERVATIONS CLES

Les conclusions de ce rapport soulignent l'alignement des financements à la vision stratégique du GPE 2020 : assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, en particulier pour les enfants vivant dans des situations extrêmement difficiles. Un exercice de codage par activité sous-sectorielle et thématique de 41 financements pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation (ESPIG) actifs à la fin de l'exercice 17 a été réalisé[2]. Au niveau thématique, les conclusions de cet exercice indiquent que les investissements ESPIG du GPE se concentrent fortement sur l'amélioration de l'apprentissage, puisque 40 ESPIG appuient la formation des enseignants et 35 fournissent du matériel d'apprentissage. En outre, afin de promouvoir un accès équitable à l'éducation, 30 financements appuient l'agrandissement/la remise en état de salles de classe, 30 autres appuient des projets liés à l'égalité des sexes, 12 appuient des programmes pour le bien-être[3] et dix projets sont dédiés aux enfants handicapés. La totalité des 41 ESPIG comportaient des activités de renforcement du système et, parmi eux, la majorité (33 ESPIG) était dédiée aux systèmes d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE).

Comme les années précédentes, ce rapport montre que la majeure partie des allocations des financements du GPE est consacrée aux pays ayant des besoins importants, notamment ceux touchés par la fragilité et les conflits (PFC) et les pays à faible revenu. Cinquante et un pour cent des pays qui ont bénéficié d'une allocation ESPIG au cours de l'exercice 17 sont des PFC, soit une augmentation de 3 % par rapport à l'exercice précédent. Cinquante-cinq pour cent sont classés parmi les pays à faible revenu, tandis que 36 % appartiennent à la catégorie des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire tranche inférieure. En outre, 67 % des 42 pays/États fédéraux4 qui ont bénéficié de financements pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation (ESPDG) pour réaliser une analyse sectorielle de l'éducation et élaborer des plans sectoriels de l'éducation (PSE) représentent des pays touchés par la fragilité et les conflits.

Amélioration du taux de décaissement. Comparées à l'exercice précédent, les notations des décaissements pendant l'exercice 17 révèlent des améliorations en ce qui concerne le pourcentage des financements sur la bonne voie, qui est passé de 54 % pendant l'exercice 16 à 63 % pendant l'exercice 17, tandis que le pourcentage des financements en retard reste relativement similaire (25 % pour l'exercice 17 et 26 % pour l'exercice 16). La hausse de la proportion des financements en bonne voie, sans une amélioration correspondante du pourcentage de financements retardés, est en partie attribuable à une amélioration du pourcentage de financements légèrement retardés (passant de 20,4 % au cours de l'exercice 16 à 12,5 % au cours de l'exercice 17). Au cours de l'exercice 17, 54 pays ont bénéficié de 59 ESPIG d'un montant d'environ 2,32 milliards de dollars. Les décaissements pour les ESPIG au cours de

[1] Ce résumé analytique souligne les informations clé de la Revue du portefeuille du GPE 2017. Veuillez consulter le rapport principal pour plus de détails et de contexte. Pour faciliter la comparaison avec le rapport principal, les graphiques et tableaux contenus dans ce résumé ont gardé la numérotation du rapport principal, et ne sont pas nécessairement consécutifs.

[2] Les 41 financements codés n'incluent pas les sept fonds communs sectoriels (Bangladesh, Burkina Faso, Éthiopie, Mozambique, Népal, Rwanda et Zambie), qui étaient également actifs au cours de l'exercice 17. Compte tenu de la multiplicité des bailleurs de fonds impliqués dans les fonds communs sectoriels, une approche analytique différente sera nécessaire pour les fonds communs sectoriels.

[3] Les programmes pour le bien-être comprennent des initiatives en matière de nutrition et de santé intégrées aux composantes d'équité du projet, visant à optimiser la scolarisation et les résultats d'apprentissage. Des programmes pour le bien-être ont par exemple trait à l'alimentation scolaire, au déparasitage, au dépistage des troubles de la vue/les lunettes, aux programmes pour la promotion du lavage des mains et au soutien psychologique.

[4] Veuillez noter que notre référence aux pays/États fédéraux couvre les pays souverains dont les entités sous-régionales sont comptées comme des bénéficiaires individuels de l'ESPIG. Par exemple, le Pakistan en tant que pays serait compté comme un pays en développement partenaire (PDP) alors qu'en tant que pays/État fédéral, il serait compté comme deux provinces, le Sindh et le Baloutchistan , qui sont des bénéficiaires de l'ESPIG.

l'exercice 17 se sont élevés à 420,7 millions de dollars, alors que le montant cumulé décaissé pour les ESPIG actifs au cours de l'exercice s'élevait à plus de 1,51 milliard de dollars. Soixante-dix-sept pour cent de ce montant, soit 1,7 milliard de dollars, ont été décaissés au profit des pays ou États d'Afrique subsaharienne.

Une analyse du taux de mise en œuvre des financements présente des résultats mitigés. D'une part, le pourcentage des financements en bonne voie ou légèrement en retard reste constant à 79 % de l'exercice 16 à l'exercice 17, de même que la proportion des financements en retard dans la mise en œuvre n'a guère changé (20,4 % au cours de l'exercice 16 et 20,8 % pour l'exercice 17). Cependant, lorsque les données sont davantage désagrégées, les taux de mises en œuvre pour l'exercice 17 indiquent une augmentation du pourcentage de financements légèrement en retard (de 52 % au cours de l'exercice 16 à 60 % pour l'exercice 17). Au cours de la même période, on note également une diminution de la part du portefeuille des financements évalués comme étant en bonne voie (de 28 % à 19 %). Le nombre total d'ESPIG en cours a diminué, passant de 54 pendant l'exercice 16 à 48 à la fin de l'exercice 17, tandis que six des 11 financements clôturés qui étaient sur la bonne voie pendant l'exercice 16 ont été retirés de l'échantillon à la fin de l'exercice 17 en raison de leur clôture.

Une fonction d'assurance de la qualité qui soutient les produits et les processus des pays et qui tire parti du nouveau modèle de financement. Le nouveau modèle de financement met l'accent sur la préparation afin de répondre aux exigences du modèle de financement ainsi qu'à un programme solide. Le Secrétariat a continué de consolider et d'institutionnaliser sa fonction d'assurance de la qualité au cours de l'exercice 17, dans le but de fournir un appui plus rationnel et cohérent à l'élaboration des plans et des programmes sectoriels des pays. À la fin de l'exercice 17, les requêtes ESPIG de 16 pays avaient reçu des rétroactions par le biais du nouveau processus d'assurance qualité - un processus qui fait désormais partie des normes pour tous les pays soumettant une requête de financement ESPIG. La fonction renforcée d'assurance de la qualité veille à un engagement précoce, itératif et normatif du Secrétariat avec les pays au cours des étapes critiques de la planification sectorielle et du processus de conception du programme, contribue au dialogue technique au niveau des pays, et soutient le développement de plans et programmes sectoriels plus solides et pertinents au niveau des pays. Au cours de l'exercice 17, les outils d'assurance qualité ont également été mis à jour pour permettre au Secrétariat de fournir des rétroactions plus précoces et stratégiques aux pays souhaitant être conseillés sur la requête de la part variable de leur allocation maximale par pays (AMP). Au fur et à mesure de la mise en place du modèle de financement, le Secrétariat continuera de recueillir les rétroactions des PDP et des agents partenaires sur l'utilité et la réactivité du soutien de l'assurance qualité par rapport aux processus au niveau des pays.

Cadre des risques opérationnels. Dans l'ensemble, les agents partenaires et les partenaires de mise en œuvre ont contribué à gérer les risques liés à la réalisation des objectifs de financements. Cependant, le partenariat n'a pas été en mesure d'avoir un impact sur l'atténuation des risques en termes de financement intérieur, hormis au cours du processus de requête en amont du modèle de financement. Une nouvelle politique est en cours d'élaboration pour le Cadre de mobilisation et d'allocation des financements qui contribuera à atténuer ce risque.

Alignement des financements sur les systèmes nationaux et choix des modalités. À la fin de l'exercice 17, seulement 16 des 57 ESPIG actifs et clôturés (soit 28 %) étaient sensiblement alignés sur les systèmes nationaux[5]. Ces seize ESPIG alignés se composaient de cinq fonds communs sectoriels, de deux dispositifs

[5] L'ESPIG au profit de l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO) au nom de la Dominique, Grenade, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines et le financement accéléré au profit du Somaliland ont été exclus de l'échantillon sur l'alignement : l'OECO est une organisation

de soutien budgétaire direct et de neuf projets. Au cours de l'exercice 17, le pourcentage d'ESPIG aligné sur les systèmes nationaux était inférieur au pourcentage estimé pour l'exercice 15 (34 %) et l'exercice 16 (31 %). Le Secrétariat travaille avec les pays partenaires pour instaurer le dialogue relatif à l'efficacité de l'aide et à la nécessité d'une meilleure harmonisation et d'un meilleur alignement de l'aide extérieure. Les pratiques en matière de prestation de l'aide doivent être davantage examinées en fonction des objectifs du partenariat afin de mettre en place des modalités mieux alignées. Ceci devrait se retrouver à l'avenir dans les décisions et les processus, y compris dans le choix de la modalité permettant de soutenir l'allocation de financements du GPE et les processus de revue de la qualité des programmes financés par des ESPIG. Les enseignements tirés des fonds communs alignés seront capitalisés afin de mieux informer les pays en développement partenaires et les agents partenaires, en particulier en ce qui concerne la gestion des risques et les stratégies de renforcement des capacités. Les partenaires de développement joueront un rôle essentiel en facilitant les progrès, en remettant en question les pratiques existantes et en encourageant la mise au point d'une aide pouvant combiner de manière adéquate des degrés d'alignement importants sur les systèmes nationaux, des financements à grande échelle et des mesures de sauvegarde fiduciaires appropriées.

LE PORTEFEUILLE DES FINANCEMENTS AUJOURD'HUI

Ce rapport sur la revue du portefeuille couvre l'exercice allant du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017. Il examine le portefeuille des financements du GPE au niveau des pays et présente les tendances des allocations en termes géographiques, thématiques et de volume de trois mécanismes de financements du GPE au niveau des pays — le financement pour la préparation d'un programme (PDG), le financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation et le financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation. Le rapport a été préparé par le Secrétariat du GPE en fonction des données fournies par les pays en développement partenaires, les agents partenaires et le personnel du GPE.

Depuis sa création en 2002, le GPE a octroyé 4,662 milliards de dollars de financements à travers trois mécanismes de financements au niveau des pays : le financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation, le financement pour la préparation d'un programme et le financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation. Grâce à son financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation, le GPE appuie les analyses sectorielles de l'éducation et les processus de planification. Entre 2012 et le 30 juin 2017, **18,7 millions de dollars** ont été alloués au profit de financements de **72 ESPDG dans 58 pays**. En 2014, le GPE a doublé les financements disponibles pour soutenir chaque ESPDG passant de 250 000 dollars à 500 000 dollars, pour lesquels la moitié du financement est affecté à l'analyse sectorielle. Le financement pour la préparation d'un programme soutient la préparation de programmes sur trois ou quatre ans appuyant la mise en œuvre du plan sectoriel de l'éducation. À la fin du mois de juin 2017, 48 financements avaient été approuvés pour un montant cumulatif de 9,26 millions de dollars. Le financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation soutient la mise en œuvre des PSE. Depuis 2002[6], **129 ESPIG** ont été octroyés à **57 pays** pour une allocation totale de **4,634 milliards de dollars**. De cette somme, **3,625 milliards de dollars** ont été décaissés. Le décaissement des ESPIG sur la période de 12 mois se clôturant au 30 juin 2017 s'est élevé 420,7 millions de dollars US, soit une baisse d'environ 16 % par rapport à l'exercice 16

intergouvernementale et le financement accéléré n'est pas un instrument visant à favoriser l'alignement, mais plutôt visant à canaliser les financements le plus rapidement possible.

[6] De 2002 à 2011, les financements actuellement appelés ESPIG étaient financés par le Fonds catalytique et on y faisait référence en tant que financements du Fonds catalytique. En outre, des financements équivalents aux PDG s'appelaient des financements pour le fonds de l'élaboration du programme d'éducation (EPDF).

(503 millions de dollars) et une baisse d'environ 2 % par rapport à l'exercice 15 (427,8 millions) ; alors que le montant cumulé décaissé (depuis le début de la mise en œuvre) pour les ESPIG qui étaient actifs en juin 2017 dépassait 1,51 milliard de dollars.

Le GPE dispose de deux instruments de financement aux niveaux mondial et régional : le financement au titre du programme d'activités mondiales et régionales (AMR) et le fonds de la société civile pour l'éducation (FSCE). Le portefeuille actuel pour l'AMR comprend 15 financements d'une valeur s'élevant à 31,1 millions de dollars. L'AMR appuie l'innovation, le renforcement des capacités, le développement des connaissances et le partage. Depuis qu'il est devenu opérationnel en 2013, 31,1 millions de dollars ont été décaissés. Le fonds de la société civile pour l'éducation soutient l'engagement de la société civile dans la politique, la planification, la budgétisation et le suivi du secteur de l'éducation. Depuis sa création en 2013, 48,3 millions de dollars ont été alloués et 38,6 millions ont été décaissés. Cependant, ce rapport ne couvre pas ces deux instruments ; il porte sur les mécanismes de financements au niveau des pays.

LE PARTENARIAT MONDIAL POUR L'EDUCATION AU COURS DE L'EXERCICE 17

I. Petits financements

Financements pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation

Environ 12,6 millions de dollars ont été alloués aux financements pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation au profit de 42 pays/États fédéraux au cours de l'exercice 17. Sur les 42 pays/États fédéraux qui ont bénéficié d'un ESPDG, 28 sont classés en tant que PFC. Les financements ont été utilisés pour mener une analyse sectorielle de l'éducation ainsi que pour soutenir l'élaboration de plans sectoriels de l'éducation (PSE). Sept différents agents partenaires, dont le DFID qui est devenu pour la première fois agent partenaire d'un ESPDG, ont géré un portefeuille d'ESPDG du GPE au cours de l'exercice 17. Les autres organismes agissant en qualité d'agent partenaire sont la Banque asiatique de développement (BAsD), Save the Children, l'Agence suisse pour le développement et la coopération (SDC), l'UNESCO, l'UNICEF et la Banque mondiale.

Tableau 5 : Répartition des ESPDG par agent partenaire et PFC[7]

Agent partenaire	Nombre d'ESPDG		Nombre total d'ESPDG	Montant total des ESPDG (USD)	Part du montant total des ESPDG approuvés
	PFC	Autres pays			
BAsD	3	0	3	636 802	5,1 %
Banque mondiale	4	6	10	3 711 482	29,5 %
Direction du développement et de la coopération	0	1	1	428 794	3,4 %
DFID	1	0	1	323 570	2,6 %
Save the Children	1	0	1	483 327	3,8 %
UNESCO	2	2	4	1 196 270	9,5 %
UNICEF	13	5	18	5 815 457	46,2 %
Total	**24**	**14**	**38**	**12 595 02**	**100 %**

[7] Les tableaux et les graphiques se trouvant le résumé analytique ne sont pas numérotés de manière séquentielle.

Financements pour la préparation d'un programme

Les fonds alloués aux financements pour la préparation de programmes se sont élevés à 3,3 millions de dollars au cours de l'exercice 17. Ils ont contribué à la préparation des programmes de l'éducation conformes au PSE de 18 pays/États fédéraux.

Tableau 9 : Aperçu des PDG actifs, approuvés et clôturés au cours de l'exercice 17

PDG	Actifs au début de l'exercice 17	Approuvés au cours de l'exercice 17	Clôturés au cours de l'exercice 17	Actifs à la clôture de l'exercice 17
Nombre de financements	3	12	3	12
Valeur (USD)	887 750	2 383 909	836 750	2 434 909

II. Financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation

Description du portefeuille d'ESPIG actifs

Au cours de l'exercice 17, 58 pays/États fédéraux (54 pays en développement partenaires)[8] ont bénéficié de 59 ESPIG totalisant environ 2,32 milliards de dollars[9]. Conformément aux exercices précédents, l'Afrique subsaharienne a enregistré le plus grand nombre d'ESPIG en cours de mise en œuvre. À la fin de l'exercice 17, 69 % des ESPIG actifs totalisant des engagements de 1,446 milliard de dollars étaient mis en œuvre en Afrique subsaharienne, tandis que dix des 11 ESPIG qui se sont clôturés au cours de l'exercice se trouvaient aussi dans cette région.

[8] Veuillez noter que notre référence aux pays/États fédéraux couvre les pays souverains dont les entités sous-régionales sont comptées comme des bénéficiaires individuels de l'ESPIG. Par exemple, le Pakistan en tant que pays serait compté comme un pays en développement partenaire alors qu'en tant que pays/État fédéral, il serait compté comme deux provinces, le Sindh et le Baloutchistan, qui sont des bénéficiaires de l'ESPIG.
[9] Pour les ESPIG approuvés lors de ou après la réunion du Conseil d'administration de novembre/décembre 2016, le montant de l'allocation de supervision est soustrait du montant du financement.

Tableau 13 : Nombre d'ESPIG selon les régions (en cours, clôturés et en attente au 30 juin 2017)

Région	Nombre d'ESPIG	% d'ESPIG	Nombre d'ESPIG dans des		Montant total approuvé (en millions USD/%)		Décaissement cumulé au 30 juin 2017 (en millions USD/%)	
			PFC	Autres que PFC				
En cours au 30 juin 2017								
Afrique subsaharienne	33	69 %	21	12	1446,01	74 %	873,08	60 %
Amérique latine et Caraïbes	4	8 %	1	3	44,5	2 %	41,73	94 %
Asie du Sud	4	8 %	3	1	259,3	13 %	125,76	48 %
Europe et Asie centrale	3	6 %	0	3	78,8	4 %	53,95	68 %
Asie de l'Est et Pacifique	2	4 %	0	2	55,3	3 %	40,28	73 %
Moyen-Orient et Afrique du Nord	2	4 %	2	0	76,4	4 %	22,77	30 %
Total	**48**	**100 %**	**27**	**21**	**1960,31**	**100 %**	**1157,57**	**59 %**[10]
Clôturés au 30 juin 2017								
Afrique subsaharienne	10	91 %	7	3	301,66	84 %	296,99	98 %
Asie du Sud	1	9 %	1	0	55,7	16 %	55,7	100 %
Total	**11**	**100 %**	**8**	**3**	**357,36**	**100 %**	**352,69**	**99 %**[11]
En attente au 30 juin 2017								
Afrique subsaharienne	3	100 %	2	1	201,6	100 %	En attente	En attente
Total	**3**	**100 %**	**2**	**1**	**201,6**	**100 %**	**En attente**	**En attente**

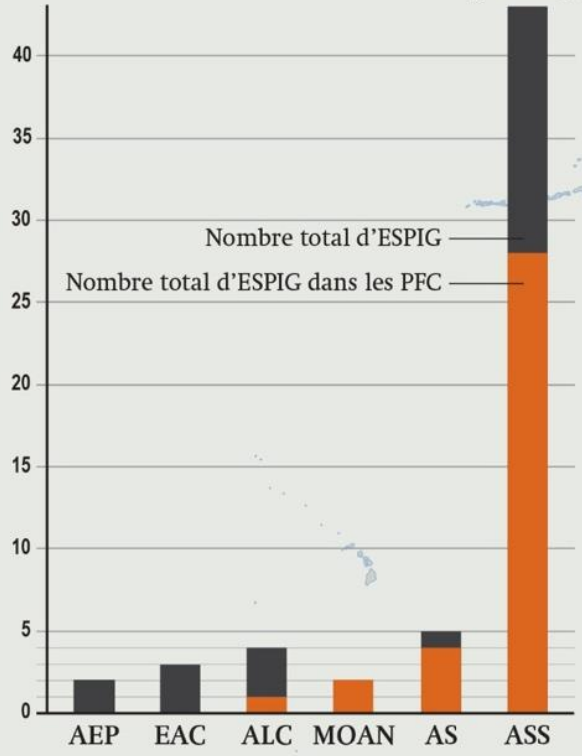
La Banque mondiale est restée l'agent partenaire pour la majorité des ESPIG. Sur les 62 ESPIG actifs et en attente au cours de l'exercice 17, la Banque mondiale a agi en qualité d'agent partenaire pour 40 financements (soit 65 %) atteignant un montant de 1,93 milliard de dollars, et représentant 76 % du montant total des ESPIG (2,52 milliards de dollars). L'UNICEF a géré le deuxième plus grand portefeuille, soit 24 %, d'une valeur s'élevant à 346 millions de dollars. Le ministère du développement international du Royaume-Uni (DFID) et l'Agence suédoise pour le développement international (Sida) ont tous deux agi en qualité d'agent partenaire pour deux ESPIG, chacun d'une valeur, respectivement, de 60,4 millions de dollars et 100 millions de dollars en engagements. L'UNESCO, l'Agence française de développement (AFD) et Save the Children ont chacun agi comme agent partenaire pour un ESPIG au cours de l'exercice 17 atteignant en moyenne 29,1 millions dollars en engagements.

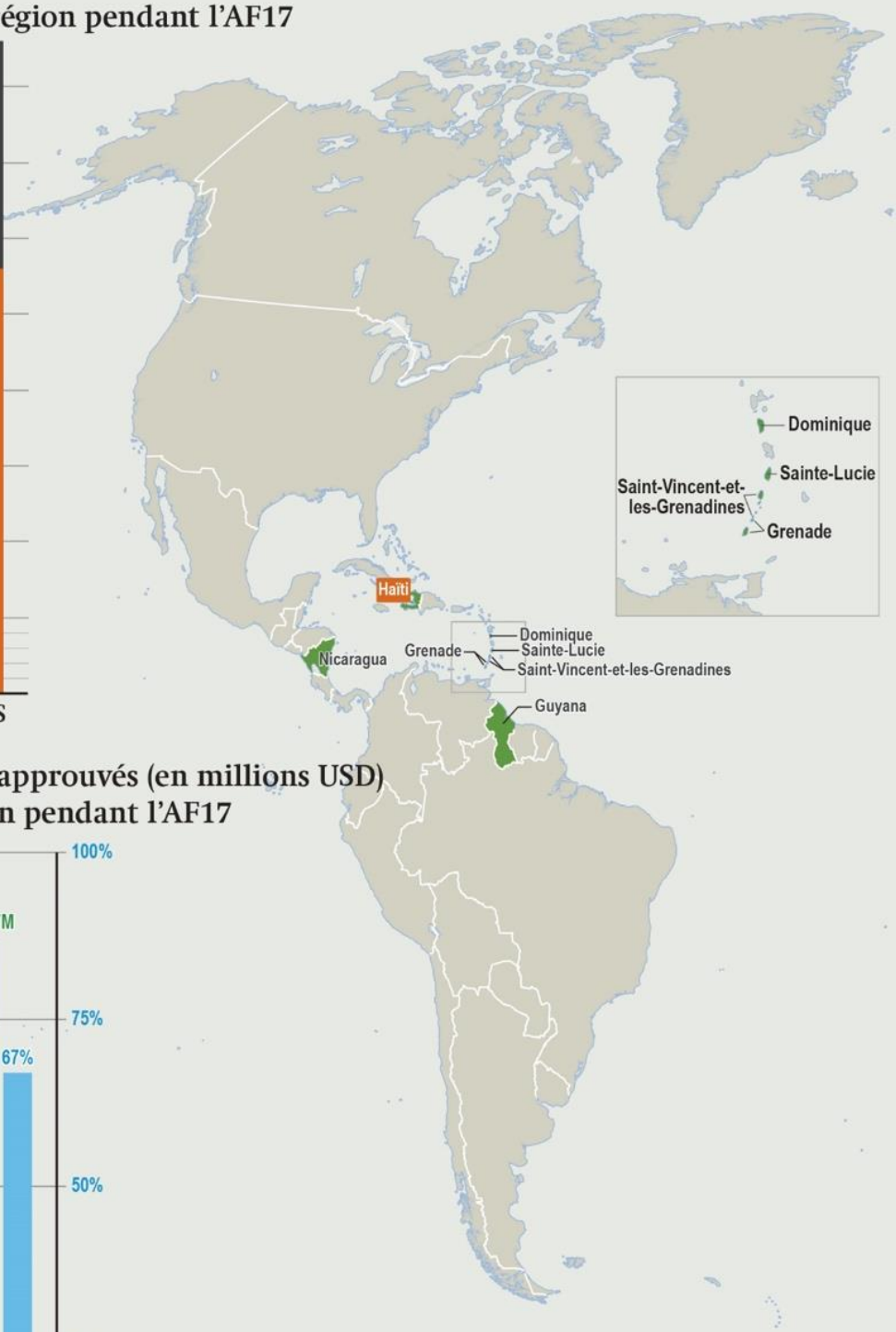
[10] Il s'agit du taux de décaissements cumulés pour l'ensemble des 48 ESPIG en cours au 30 juin 2017.

[11] Il s'agit du taux de décaissements cumulés pour l'ensemble des 11 ESPIG clôturés au 30 juin 2017.

RÉPARTITION DES FINANCEMENTS PAR RÉGION POUR LA MISE EN OEUVRE DE PROGRAMMES SECTORIELS DE L'ÉDUCATION (ESPIG)
(ACTIFS/CLÔTURÉS PENDANT L'AF17)

Total d'ESPIGs actifs/clôturés par région pendant l'AF17

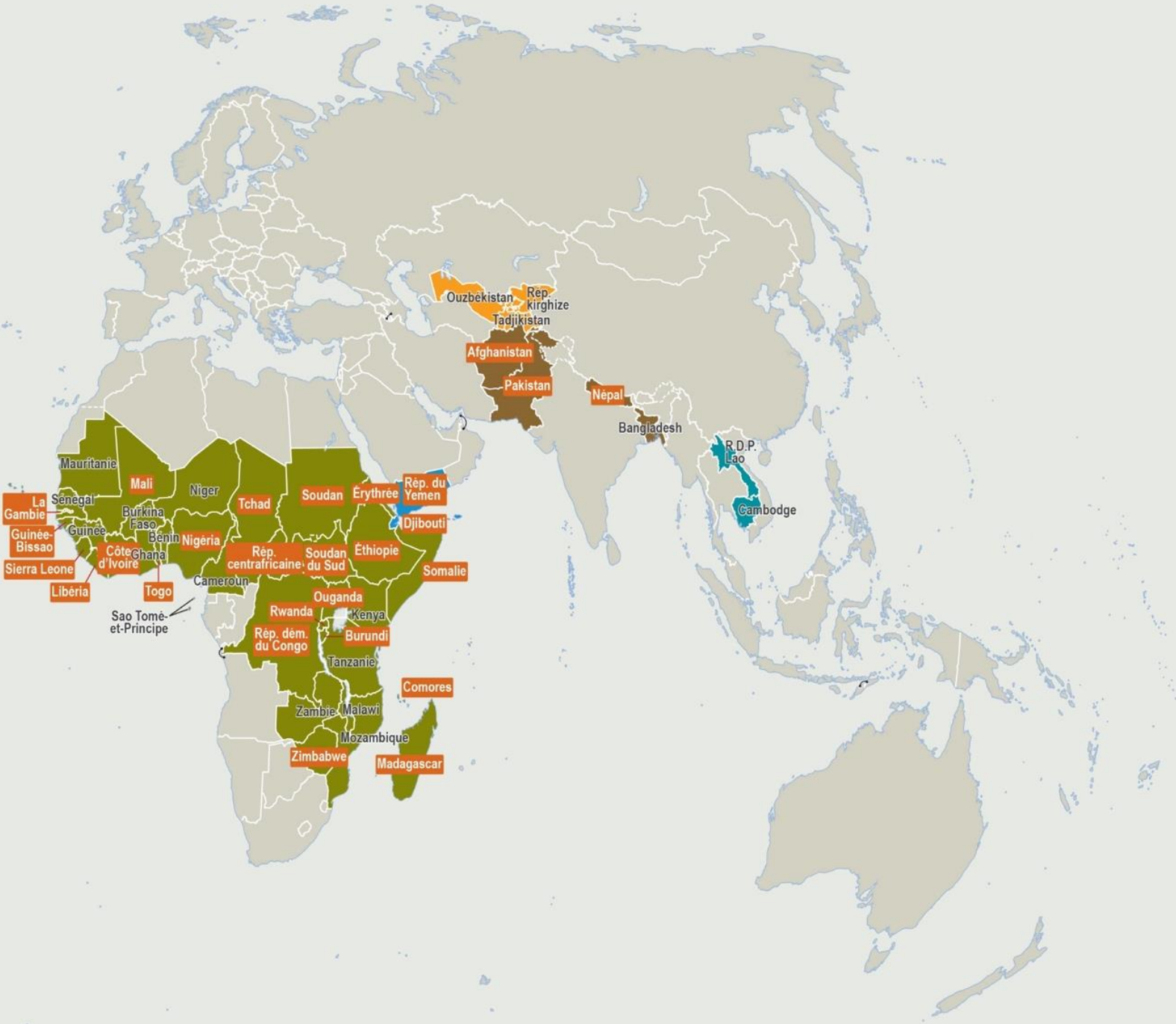




Montants totaux de financements approuvés (en millions USD) et pourcentage distribué par région pendant l'AF17



PARTENARIAT MONDIAL
pour L'EDUCATION



- Asie de l'Est et du Pacifique
- Europe et Asie centrale
- Amérique latine et Caraïbes
- Moyen-Orient et Afrique du Nord
- Asie du Sud
- Afrique subsaharienne

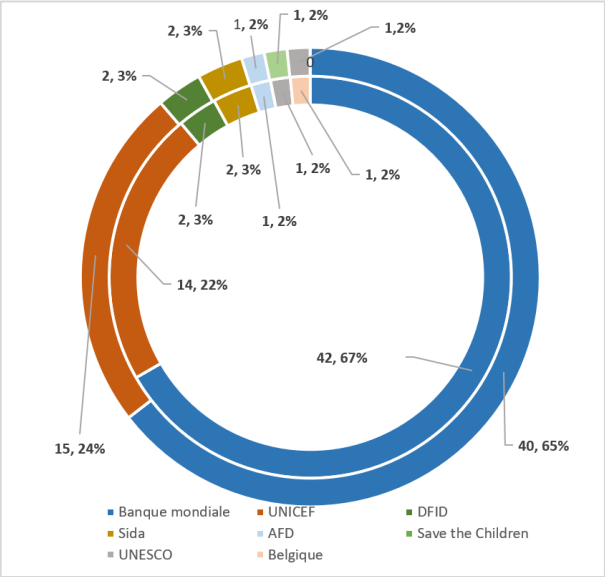
Grenade — États en développement partenaires du GPE (PDP)

Somalie — PDP touchés par la fragilité et les conflits (PFC)

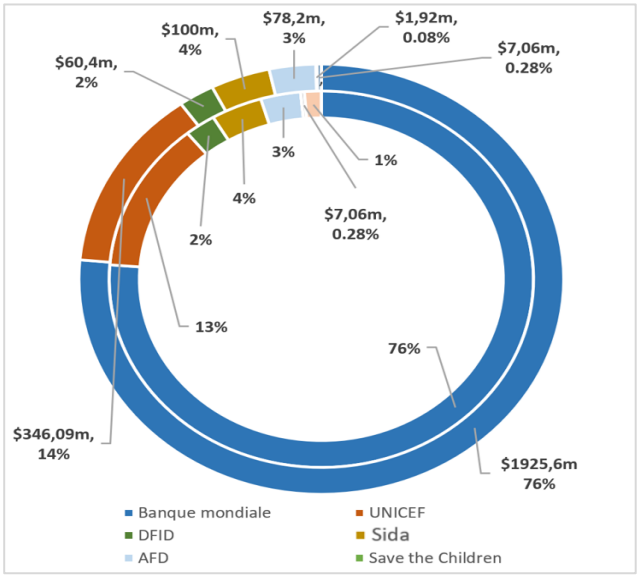
IBRD 42523 |
OCTOBRE 2017

WORLD BANK GROUP

Graphique 3 : Nombre d'ESPIG en cours, clôturés et en attente par agent partenaire au 30 juin 2016 (cercle intérieur) et au 30 juin 2017 (cercle extérieur)



Graphique 4 : Valeur des ESPIG en cours, clôturés et en attente par agent partenaire au 30 juin 2016 (cercle intérieur) et au 30 juin 2017 (cercle extérieur)



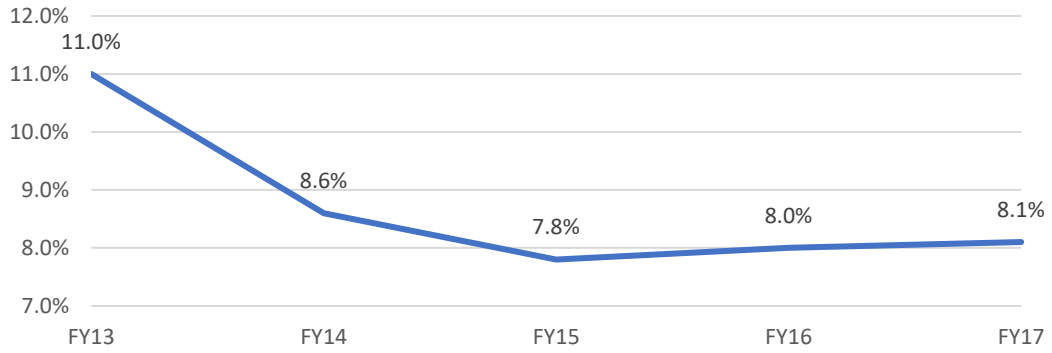
Coûts administratifs

Entre le mois de décembre 2011 et le 30 juin 2017[12], la valeur totale des ESPIG approuvés équivaut à 2,71 milliards de dollars, dont 2,63 milliards de dollars correspondent aux AMP des pays et 84,4 millions de dollars aux commissions des agents partenaires et aux allocations de supervision[13]. Pour la période allant de décembre 2011 au 30 juin 2017, le montant total des commissions des agents partenaires, des allocations de supervision et des frais directs de gestion et d'administration des programmes encourus par les agents partenaires s'élevait à 219,8 millions de dollars, soit 8,1 % du total des allocations de financement approuvées pour cette même période. Cela représente une augmentation de 0,1 % par rapport aux 8 % déclarés pour l'exercice 16, une augmentation de 0,3 % par rapport aux 7,8 % déclarés pour l'exercice 15, une baisse de 0,5 % par rapport aux 8,6 % déclarés pour l'exercice 2014, et une baisse de 2,9 % par rapport aux 11 % déclarés pour l'exercice 2013. (Voir graphique 6).

[12] Cette analyse a été lancée après la publication du premier examen du portefeuille en 2013 et, pour maintenir la cohérence, décembre 2011 demeure la date de démarrage.

[13] Ce montant inclut les commissions des agents partenaires, les commissions approuvées en sus et les allocations de supervision pour les financements préalablement à la décision du Conseil BOD/2015/10-02, mais n'inclut pas les 2,3 millions de dollars d'allocations de supervision qui sont prélevés sur l'allocation maximale par pays pour les financements approuvés pendant et après le second cycle de financement de 2016.

Graphique 6 : Tendance des frais totaux des agents partenaires pour la période 2013/2017 (en pourcentage)



Généralement, les États fragiles et les financements plus petits continuent à engendrer un pourcentage de frais administratifs plus élevé, tandis que les financements plus importants et les mécanismes de financement conjoint entraînent généralement des frais administratifs réduits lorsqu'ils sont exprimés en pourcentages (voir les tableaux 20 et 21). Les frais ont tendance à être plus élevés lorsque des agences de l'ONU et les ONG internationales agissent en qualité d'agent partenaire, étant donné que leurs commissions sont de l'ordre de 7 % à 8 % de la valeur du financement.

Tableau 20 : Frais de l'agent partenaire/de supervision et frais directs de gestion et de supervision, par PFC et par pays autre que PFC

Statut du pays	Valeur totale approuvée de l'allocation (déc. 2011-juin 2017)	% des frais de l'agent partenaire/ de supervision et frais directs de gestion et de supervision
PFC	1,618 milliard USD	9,7 %
Autres que PFC	1,096 milliard USD	5,7 %
Total	**2,714 milliards USD**	**8,1 %**

Tableau 21 : Frais de l'agent partenaire/de supervision et frais directs de gestion et de supervision, par volume de financement

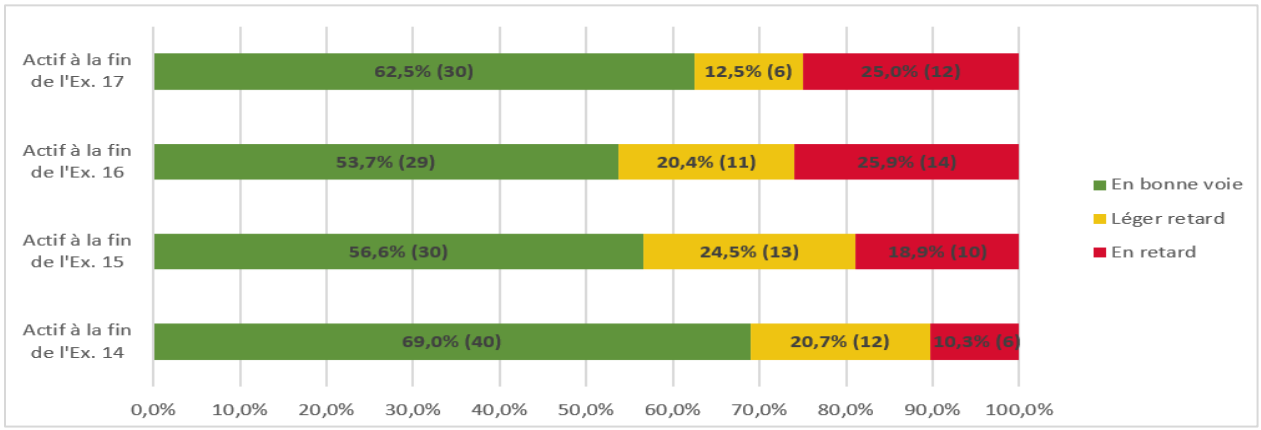
Volume de l'allocation approuvée[14]	Valeur totale approuvée de l'allocation (déc. 2011-juin 2017)	% des frais de l'agent partenaire/ de supervision et frais directs de gestion et de supervision
Moins de 10 millions USD	75 millions USD	16,2 %
Supérieur ou égal à 10 millions USD	2,639 milliards USD	7,8 %
Total	**2,714 milliards USD**	**8,1 %**

[14] Sur les 68 financements utilisés pour calculer les coûts administratifs, 17 sont inférieurs à dix millions de dollars et 51 y sont supérieurs (compte tenu de la commission de supervision).

Performance

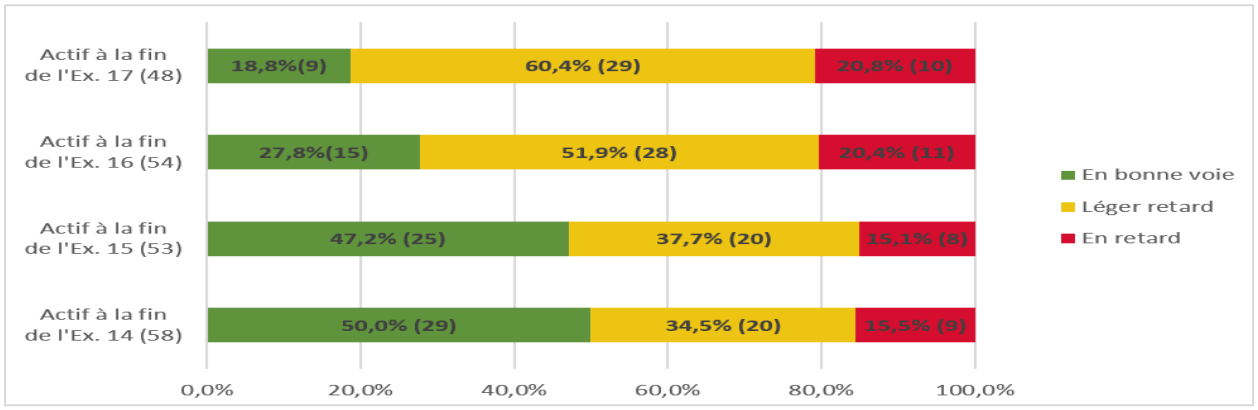
Depuis l'exercice 14, chaque année, au moins 74 % de tous les financements actifs ont présenté des décaissements cumulés en bonne voie ou légèrement en retard, laissant un quart des financements actifs considérés comme en retard au cours d'une année donnée.

Graphique 7 : ESPIG : Situation des décaissements, Ex. 14-Ex. 17 (en pourcentage et nombre d'ESPIG)



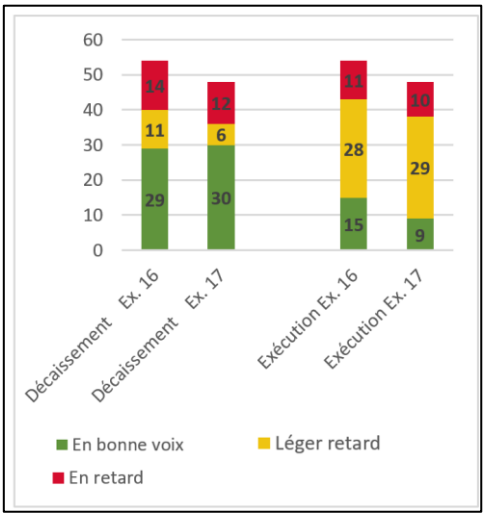
Quant aux notes attribuées concernant l'exécution des financements, chaque année depuis l'exercice 14, au moins 79 % des financements en cours ont obtenu les notes « sur la bonne voie » ou « légèrement en retard » ; ainsi pas plus de 20,8 % des financements en cours pend

Graphique 8 : ESPIG : État d'exécution, Ex. 14-Ex. 17 (en pourcentage et nombre d'ESPIG)

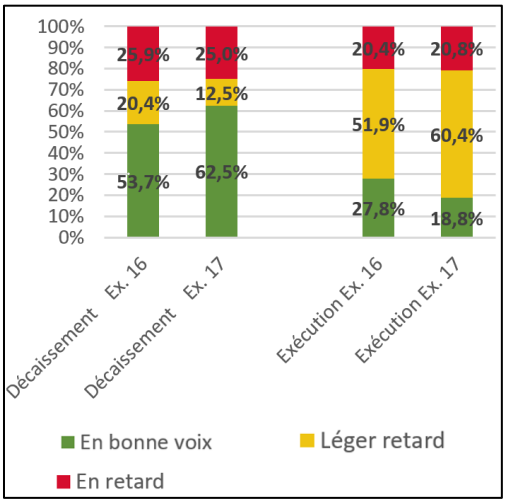


Par rapport à l'exercice précédent, les taux des décaissements au cours de l'exercice 17 indiquent des améliorations en termes de pourcentage de financements étant en bonne voie, passant de 54 % au cours de l'exercice 16 à 63 % au cours de l'exercice 17, alors que le pourcentage de financements en retard reste relativement similaire (25 % pour l'exercice 17 et 26 % pour l'exercice 16). La hausse de la proportion des financements en bonne voie, sans une modification correspondante du pourcentage de financements en retard, est en partie attribuable à une diminution du pourcentage de financements légèrement en retard (de 20,4 % pour l'exercice 16 à 12,5 % pour l'exercice 17). Au cours de l'exercice 17, 54 pays ont bénéficié de 59 ESPIG d'une valeur d'environ 2,32 milliards de dollars. Le montant cumulé décaissé pour les ESPIG actifs pendant l'exercice 17 était supérieur à 1,51 milliard de dollars. De ce montant, 1,17 milliard de dollars (soit 77 %) a été décaissé au profit des pays ou États d'Afrique subsaharienne.

Graphique 9 : ESPIG : État des décaissements et état d'exécution, Ex. 16 et Ex. 17



Graphique 10 : ESPIG : État des décaissements et de la mise en œuvre, Ex. 16 et Ex. 17 (en pourcentage)



Les taux de mise en œuvre présentent des résultats mitigés. En l'absence de conclusion claire sur les raisons pouvant expliquer le manque d'amélioration des financements en retard et légèrement en retard, le Secrétariat a procédé à une évaluation individuelle des financements et de leurs contextes de mise en œuvre (d'après les informations communiquées par les agents partenaires et les responsables-pays). Les causes des retards sont classées en trois raisons principales. La première catégorie comprend les difficultés imprévues dans les pays, tels que les changements dans le leadership politique ou dans la politique nationale de l'éducation, les conflits actifs, le manque d'accessibilité en raison des problèmes de sécurité ou du retrait d'un organisme de financement. La seconde catégorie comprend les difficultés dans la planification et les obstacles au moment du démarrage. Il s'agit par exemple, du retard des pays dans le recrutement de postes clés pour la mise en œuvre des activités de financements, de retards d'approbations par les autorités gouvernementales ou encore de retards dans l'élaboration d'une évaluation des besoins ou d'un plan d'action. La troisième catégorie a trait aux défis de mise en œuvre rencontrés tout au long du déploiement du projet, notamment en termes d'irrégularités dans les passations de marchés au niveau des pays, d'irrégularités dans les procédures de mesures de sauvegarde, aux retards en termes d'assistance technique des partenaires de développement et aux problèmes de coordination entre l'agent partenaire et le gouvernement.

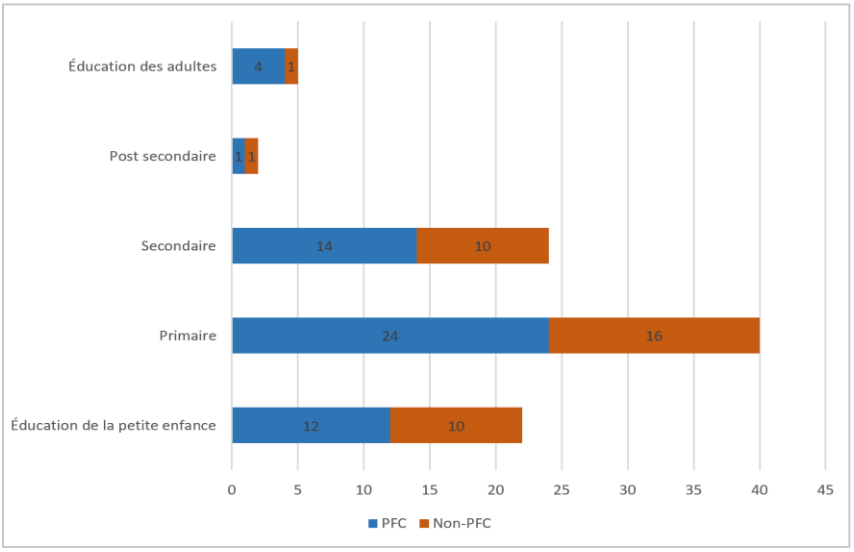
Le Secrétariat poursuivra l'examen des tendances générales du portefeuille ESPIG afin d'obtenir davantage d'informations sur les causes des retards. Il est important de souligner que l'évaluation de la performance des financements par le biais des notations du Secrétariat est un exercice qui donne un aperçu du portefeuille des financements, mais ses résultats ne doivent pas être utilisés isolément pour définir la performance des financements. La notation n'indique pas les effets de certains facteurs importants qui peuvent influer sur la performance des financements, tels que l'implication du gouvernement, la coordination entre tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre et la qualité des interventions. La note attribuée désignant le retard d'un financement spécifique peut être due à la lenteur de la passation de marchés. Il se pourrait aussi que le gouvernement utilise pour la première fois un processus de passation de marchés et qu'il renforce son expérience. En substance, évaluer les financements est un exercice utile tant que ses résultats sont utilisés aux côtés d'autres informations visant à améliorer la performance du financement.

Les ESPIG par composantes thématiques et résultats

Les activités sous-sectorielles et thématiques des 41 ESPIG actifs à la fin de l'exercice 17 (à l'exclusion des financements communs sectoriels) ont été codées afin de fournir une idée plus approfondie des types d'activités soutenues par les ESPIG et de leur alignement sur les objectifs stratégiques du GPE 2020. Introduit pour la première fois au cours de l'exercice 16 en vue d'accroître la compréhension des investissements réalisés grâce aux ESPIG, le codage a été amélioré au cours de l'exercice 17 afin d'être davantage harmonisé avec les codages des autres partenaires (tels que l'OCDE et la Banque mondiale) et de mieux s'aligner sur les activités thématiques clés dans le cadre des objectifs stratégiques du GPE : l'apprentissage, l'équité et l'efficacité.

Les résultats du codage par sous-secteurs de l'éducation ont indiqué que tous les ESPIG (40), à l'exception d'un, privilégient l'enseignement primaire. Alors que plus de la moitié (22) des ESPIG couvrent l'éducation et la protection de la petite enfance, et l'enseignement secondaire (24 ESPIG), cinq ESPIG appuient l'éducation et la formation des adultes.

Graphique 13 : Sous-secteurs de l'éducation couverts par les ESPIG de l'exercice 17 codés, ventilés par pays PFC/autres pays



Les résultats du codage par activités thématiques ont montré que les objectifs stratégiques étaient bien pris en compte dans les ESPIG de l'exercice 17. S'agissant des activités soutenant l'objectif d'apprentissage, la formation des enseignants (40 ESPIG) et l'élaboration des programmes/fourniture de matériel d'apprentissage (35 ESPIG) sont les plus codés. S'agissant de l'équité, la plupart des financements codés (30 ESPIG) ont privilégié l'agrandissement/la remise en état des écoles et des salles de classe ainsi que l'égalité des sexes. Les 41 ESPIG comportaient des activités de renforcement du système, qui ont majoritairement concerné le Système d'information pour la gestion de l'éducation (33 ESPIG).

Tableau 35 : Résumé des activités thématiques soutenues par le portefeuille de financements actifs pour l'exercice 17

Buts du GPE 2020	Activités thématiques	PFC	Autres pays	Total
Apprentissage	Gestion des enseignants	19	7	**26**
	Formation des enseignants	23	17	**40**
	Normes/programmes/matériels d'apprentissage	19	16	**35**
	Systèmes d'évaluation de l'apprentissage	17	12	**29**
	Utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'apprentissage	1	4	**5**
Équité	Installations et infrastructures scolaires	20	10	**30**
	Égalité des sexes	17	13	**30**
	Transferts monétaires/autres incitations ciblées sur les élèves	2	2	**4**
	Accès pour les enfants non scolarisés	12	5	**17**
	Apprentissage des adultes	4	1	**5**
	Programmes de bien-être	7	5	**12**
	Appui aux enfants présentant un handicap et des besoins spéciaux	5	5	**10**
Systèmes	Renforcement des systèmes : au niveau central	24	17	**41**
	Renforcement des systèmes : au niveau décentralisé	15	10	**25**
	Renforcement des systèmes : au niveau des écoles	18	11	**29**
	Systèmes d'information pour la gestion de l'éducation	20	13	**33**

Mises à jour sur le modèle de financement

Trois ans après l'adoption du modèle de financement du GPE axé sur les résultats, neuf requêtes ESPIG (six au cours de l'exercice 16 et trois au cours de l'exercice 17) ont été accordées dans le cadre le modèle de financement. Pour optimiser l'impact du modèle de financement, le Secrétariat a affiné ses activités d'examen de la qualité afin d'être davantage systématique et rationnel en fournissant un soutien aux pays durant les processus de planification sectorielle et de conception du programme. Il est important de souligner que l'engagement précoce et itératif du Secrétariat vis-à-vis des pays a facilité une évaluation et un dialogue plus nuancés, sensibles au contexte et cohérents autour des références des modèles de financement, en particulier concernant l'élaboration de plans sectoriels crédibles, le financement intérieur de l'éducation et la disponibilité et l'utilisation des données. Cet engagement plus solide a été favorablement accueilli, mais il a aussi augmenté le délai nécessaire aux pays pour soumettre les requêtes ESPIG.

À la fin de l'exercice 17, 16 pays avaient soumis des requêtes ESPIG au processus d'examen de l'assurance de la qualité dans le cadre du processus de requêtes d'ESPIG. Au cours de l'exercice 17, un soutien technique et des conseils ont été fournis aux PDP dont les ESPIG avaient été approuvés ainsi qu'aux ESPIG ayant soumis une requête de financement.

Parmi les requêtes ESPIG de l'exercice 17, seule l'Éthiopie a soumis une requête pour la tranche variable et la tranche fixe. La requête de l'Éthiopie, demandant une allocation de 100 000 000 dollars[15], dont

[15] Ce montant de l'ESPIG inclut l'allocation de supervision.

70 000 000 dollars pour la part fixe et 30 000 000 dollars pour la part variable, a été présentée au GPC en octobre 2016. Cependant, en ce qui concerne la part variable, le Comité a fait part de ses préoccupations relatives à la période de mise en œuvre très courte qui a été prévue (à peine 15 mois) et à des objectifs limités à ce qui serait réalisable sur une si courte période. L'Éthiopie a par la suite révisé et réintroduit les indicateurs de la tranche variable (ITV). Le pays a proposé des indicateurs de résultats pour deux ans afin d'aligner les résultats et de synchroniser l'examen des résultats sur l'examen à mi-parcours du V^{e} Plan de développement du secteur de l'éducation (ESDP V) et sur la réalisation du II^{e} Projet d'amélioration de la qualité de l'éducation générale (GEQIP II) en juillet 2018. Cette proposition est importante étant donné que le projet soutenu par la part fixe du financement qui a été approuvée pour préparer le prochain GEQIP prendra plus de temps. Par conséquent, le pays a décidé d'obtenir des résultats pour la part variable du financement dans le temps imparti pour le GEQIP II. Après des délibérations manifestement intenses, cette décision a été intégralement endossée par le groupe de travail technique sur l'éducation (ETWG), qui est l'équivalent d'un GLPE pour l'Éthiopie.

Tableau 15 : ESPIG octroyés dans le cadre du modèle de financement

Nom du pays	PFC	Agent partenaire	Date d'approbation du financement	Montant du financement[16]	Montant de la tranche variable	Modalité de décaissement de la part variable	Remarques
Ex. 16							
Mozambique		Banque mondiale	23-mai-15	57 900 000	17 400 000	Ex-post	
Népal	PFC	Banque mondiale	23-mai-15	59 300 000	17 800 000	Ex-post	
Rwanda	PFC	DFID	23-mai-15	25 200 000	7 560 000	Ex-post	
RD Congo	PFC	Banque mondiale	15-juin-16	100 000 000	30 000 000	Ex-post	
Malawi		Banque mondiale	15-juin-16	44 900 000	13 470 000	Ex-post	
OECO		Banque mondiale	15-juin-16	2 000 000	s.o.	s.o.	Exemption pour les petits États insulaires[17]
Ex. 17							
Zimbabwe	PFC	UNICEF	9-sept-16	20 580 000	s.o.	Ex-post	Tranche variable à soumettre lors de l'exercice 18
Éthiopie	PFC	Banque mondiale	2-déc.-16 15-fév.-17	100 000 000	30 000 000	Ex-post	Approbation de la part fixe le 02/12/16, et de la part variable le 15/02/17
Lesotho		Banque mondiale	7-juin-17	2 300 000	s.o.	s.o.	Ex-ante[18]

[16] Le montant du financement pour les trois financements octroyés au cours de l'exercice 17 inclut l'allocation de supervision.

[17] En vertu de l'exemption pour les petits États insulaires, le financement destiné aux États insulaires des Caraïbes ne doit pas comporter une requête pour la part variable, mais a tout de même été octroyé dans le cadre du modèle de financement, sous la forme d'un financement fixe. Cette exemption est précisée à l'annexe 2 des Principes et options pour la révision du modèle de financement du Partenariat mondial pour l'éducation adoptés par le Conseil le 26 février 2014.

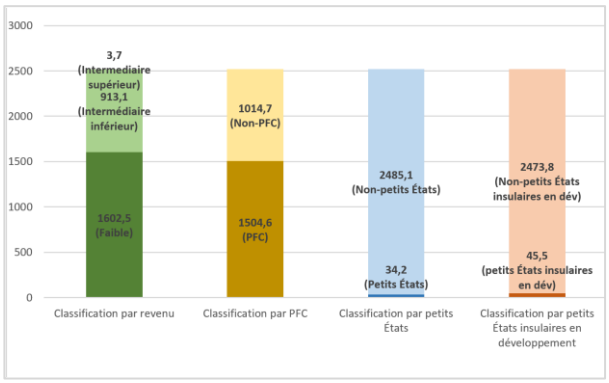
[18] Le Lesotho a présenté une requête dans le cadre de l'approche ex-ante pour la part variable du modèle de financement en se fondant sur la disposition relative aux ESPIG de moins de cinq millions de dollars, comme proposé par le Secrétariat dans le document CGPC/2015/07 DOC 05.

Sur six ESPIG avec une part variable approuvée, deux ont atteint les résultats de la part variable : le Mozambique et le Népal. Ces deux pays figuraient parmi les premiers à bénéficier d'un ESPIG approuvé dans le cadre du nouveau modèle de financement. Le Mozambique et le Népal ont établi des objectifs intermédiaires dans le cadre de la part variable, à réaliser au cours de la première ou de la deuxième année du programme de la part variable. Les deux pays sont en bonne voie de réaliser leurs objectifs de la tranche variable au cours de l'exercice 17. Le Rwanda et le Malawi, également parmi les six pays, n'ont pas fait l'objet de vérification en termes de réalisation des objectifs prévus par les Indicateurs de la tranche variable au cours de l'exercice 17. S'agissant de la RDC, l'ESPIG n'était pas encore entré en vigueur à la fin de l'exercice 17.

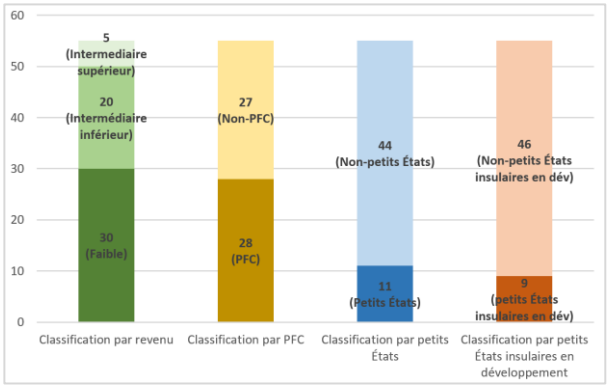
III. Aide aux pays touchés par la fragilité ou les conflits

Les pays touchés par les conflits et la fragilité (PFC) et les pays à faible revenu continuent de recevoir la majorité des engagements ESPIG. Cinquante et un pour cent des PDP ayant des financements en cours ou en attente au cours de l'exercice 17 sont des PFC, ce qui représente une augmentation de 3 % par rapport à l'exercice 16. Cinquante-cinq pour cent sont classés parmi les pays à faible revenu tandis que 36 % appartiennent à la catégorie des pays à revenu intermédiaire tranche inférieure.

Graphique 1 : Montant total des ESPIG en cours, clôturés et en attente (en millions USD) par revenu, PFC, petits États, et petits États insulaires en développement au cours de l'exercice 17[19]



Graphique 1 : Pays en développement partenaires du GPE qui bénéficient d'ESPIG en cours, clôturés et en attente, classés par revenu, PFC, petits États et petits États insulaires en développement au cours de l'exercice 17



Le mécanisme d'intervention d'urgence du GPE pour les partenaires des PFC comprend un financement accéléré, une restructuration des financements, une planification pour la préparation aux situations d'urgence par le biais de l'ESPDG, ainsi qu'un soutien au plan de transition de l'éducation. Au cours de l'exercice 17, 20 ESPIG ont été restructurés dans les pays/États fédéraux des PFC. Cela représente 77 % de toutes les restructurations qui se sont produites au cours de l'exercice 17. Sur ces 20 restructurations ESPIG intervenues dans les PFC, la restructuration de huit (40 %) d'entre elles a été justifiée en raison de

[19] Les niveaux de revenu des pays (PFR — pays à revenu faible, PRITI — pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, PRITS — pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, PRE— pays à revenu élevé) sont basés sur la Liste des économies de la Banque mondiale (juin 2017). La liste des pays fragiles ou touchés par un conflit (PFC) établie par le GPE est basée sur la liste harmonisée des situations fragiles établie pour l'exercice 17 par la Banque mondiale et sur la liste des pays touchés par un conflit établie par l'UNESCO dans son rapport mondial de suivi sur l'éducation de 2016. La classification petits États repose sur la Classification des petits États établie par la Banque mondiale pour l'exercice 17 ; tandis que la classification PEID – petits États insulaires en développement – est fondée sur la liste des petits États insulaires en développement de l'UNESCO.

crises spécifiques. Ces PDP ont reconnu que la flexibilité permise par le GPE en termes de réaffectation des fonds ou de modification des indicateurs est utile pour pouvoir s'adapter aux besoins qui surviennent en cas de crise. Grâce au processus de restructuration des financements, les partenaires sont en mesure de réagir de façon rapide et appropriée à l'évolution des circonstances. Par exemple, en Haïti, un ouragan dévastateur s'est produit en octobre 2016, causant la plus grande urgence humanitaire dans le pays depuis le séisme survenu en 2010. Le ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle a sollicité une réaffectation d'un million de dollars de la composante ayant trait à l'évaluation de la maîtrise du calcul dans les petites classes au profit du programme d'alimentation scolaire, dans le cadre du financement du GPE. L'ouragan a frappé le 4 octobre, la requête a été soumise par le PDP le 14 octobre et la restructuration a été approuvée le 28 octobre. Seulement 24 jours après la catastrophe initiale, le GPE a pu soutenir le gouvernement pour répondre aux nouvelles exigences du contexte. La Somalie (Somaliland) a pu accéder à un financement accéléré, autre mécanisme d'intervention d'urgence, au cours de l'exercice 17, afin de lutter contre la crise résultant de la sécheresse. Le fonds, qui a été approuvé en avril 2017 pour un programme de dix mois allant du 1er juin 2017 au 31 mars 2018, a ciblé environ 7 800 enfants en âge d'aller à l'école. L'aide a été conçue pour aider les écoles touchées à répondre à leurs besoins en matière d'enseignement, d'apprentissage, d'alimentation et d'eau, ainsi qu'à fournir un renforcement des capacités approprié aux communautés touchées par la sécheresse.

Gestion des risques du portefeuille

En octobre 2015, le Conseil d'administration a approuvé un certain nombre de recommandations visant à renforcer le modèle opérationnel du GPE, notamment l'élaboration d'un Cadre des risques opérationnels. L'objectif du Cadre des risques opérationnels est de veiller à ce que le Secrétariat comprenne et soutienne la gestion des risques en fonction de chaque pays et de chaque financement. Le cadre contribue à améliorer la cohérence de la gestion des risques en abordant les risques aux niveaux du pays, du secteur et du financement de manière systématique.

Au cours de la première moitié de l'exercice 17, le Secrétariat a évalué les risques opérationnels dans 58 pays/États fédéraux et a élaboré des plans de gestion des risques pour les contextes à risques critiques et élevés. Les évaluations ont montré que 34 % des pays/États fédéraux dans le portefeuille du GPE sont classés, en termes de risque sectoriel global, comme étant à risque élevé ou critique (une moyenne des notations pour trois risques subsidiaires sélectionnés étant liés aux domaines clés du travail du GPE). Soixante-quinze pour cent des pays/États fédéraux avec des risques sectoriels élevés ou critiques représentent des pays touchés par la fragilité et les conflits. Vingt-huit pour cent des ESPIG en cours ont été classés sur leur ensemble des risques de financement comme étant élevés ou critiques (une moyenne des notations pour les risques subsidiaires sélectionnés). S'agissant des financements avec des risques élevés ou critiques en termes de risque global de financement, 81 % sont classés dans les PFC. En ce qui concerne les évaluations des risques contextuels, fondés sur la notation du Fonds mondial, l'évaluation du portefeuille du GPE divise de manière plus ou moins égale les pays à risques faibles ou moyens (52 %) et ceux à risques élevés ou très élevés (48 %). Les deux risques subsidiaires les plus élevés concernaient la possibilité de ne pas atteindre les objectifs de financements au cours de la période de mise en œuvre prévue et que les pays en développement partenaires du GPE soumettant une requête pour un ESPIG ne parviennent pas à augmenter ou à maintenir leurs dépenses consacrées l'éducation à 20 % au minimum. **Globalement, 19 pays/États ont été évalués par le Secrétariat du GPE comme étant à risques élevés en termes de financement ou à risques critiques au niveau sectoriel dans les domaines clés du travail du GPE.**

Au cours de la deuxième moitié de l'exercice 17, le Secrétariat a élaboré et mis en œuvre des plans de gestion des risques pour les contextes à risques moyens et faibles. Le Secrétariat a également examiné les plans de gestion des risques pour tous les contextes à risques critiques et élevés ayant en cours un financement pour la mise en œuvre d'un programme sectoriel de l'éducation (29 contextes) et a évalué l'impact des mesures du Secrétariat pour atténuer les risques, qu'il s'agisse de la nécessité de mettre à jour l'évaluation des risques, et le cas échéant, d'y ajouter des mesures d'atténuation.

Au-delà de l'exercice 17, le Secrétariat réévaluera chaque année les risques opérationnels dans le portefeuille des ESPIG. Pour son examen de l'exercice 18, le Secrétariat reliera les données des examens du portefeuille des financements et l'analyse du cadre des résultats par pays avec le Cadre des risques opérationnels. Il continuera à examiner l'efficacité des mesures d'atténuation des risques et à rendre compte des progrès à la direction de manière régulière, en particulier en ce qui concerne les pays et les financements classés comme étant à risques critiques ou élevés. Les révisions de la méthodologie d'évaluation des risques opérationnels seront finalisées et présentées au Conseil une fois que les spécialistes de la gestion des risques auront terminé d'examiner les pratiques actuelles et de les comparer avec des organismes similaires.

L'examen par le Secrétariat des rapports d'audit concernant l'agent partenaire a été mis en œuvre pour la première fois au cours de l'exercice 16. Au cours de l'exercice 17, le Secrétariat a examiné les 42 rapports d'audit reçus et la plupart d'entre eux étaient positifs. Parmi ces rapports, 27 étaient assortis d'une opinion sans réserve (satisfaisant), cinq d'une opinion avec réserve, deux d'une opinion défavorable, sept avec des opinions multiples, et un sans opinion, car il s'agissait d'un rapport d'audit interne. Les problèmes rencontrés dans les rapports d'audit examinés au cours de l'exercice 17 étaient généralement d'ordre technique et systémique. La majorité des problèmes techniques concernait l'inexactitude des états financiers, les dépenses inéligibles, les dépenses non justifiées ou d'autres types de difficultés liées à la non-conformité avec la politique. Certains rapports ont évoqué des problèmes systémiques tels que la faiblesse des systèmes de passation des marchés, la faiblesse des systèmes de gestion financière, la faiblesse des capacités du ministère de l'Éducation ou d'autres problèmes relatifs aux ressources humaines et aux systèmes en place pour la mise en œuvre des programmes.